***African Smart Cities & Innovation Congress* (ASCIC) 2026**

Congrès africain sur les villes intelligentes et l'innovation (ASCIC) 2026

Keynote Speaker

Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI, leader de la transformation globale de l'Afrique,
Directeur général du Centre africain de Formation et de Recherche administrative pour le Développement (CAFRAD), Organisation intergouvernementale panafricaine, sis à Rabat, Maroc
Enseignant universitaire et chercheur international, interprète critique des évolutions de la société postmoderne liquide et numérique, de l'obsolescence des compétences, de la littératie et des métiers du futur et de la dynamique des capacités,
Ministre plénipotentiaire des Affaires étrangères,
Spécialiste de la démocratie, de la sécurité internationale, des études stratégiques, de la géopolitique, de la géoéconomie et de la géostratégie, de la cyberdéfense et de la cybersécurité,
Expert en administration publique, en management des organisations et gouvernance globale et intelligente,
Expert en transformation de l'action publique et de la mutation du droit, réforme de l'Etat et des collectivités territoriales,
Coprésident du Groupe de travail de l'UNESCO sur l'avenir du travail dans le secteur public à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle.

Date : 27 au 29 octobre 2026
Lieu : Laâyoune, Royaume du Maroc
Thème : « Transformation numérique intelligente : les technologies numériques pour une gouvernance durable »

Allocution d'honneur sur les enjeux du renforcement des capacités, de la transformation numérique de l'administration publique, de l'innovation institutionnelle et de la gouvernance durable en Afrique

Madame la Professeure, ex Ministre de la Solidarité, de l'Inclusion sociale et de la Famille du Royaume du Maroc,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants d'organisations internationales et régionales au Maroc,
Monsieur le Président de l'Université Ibn Zohr,
Monsieur le Président de l'Université Abdelmalek Esaadi,
Monsieur le Directeur de l'Ecole supérieure de Technologie de Laâyoune,
Monsieur le Professeur Ahmed BENDAHMANE, General Chair ASCIC 2026, président du comité d'organisation,
Mesdames et Messieurs les universitaires, chercheurs et experts,
Chères étudiantes et chers étudiants,
Distingués invités,
Chers participants, en vos rangs, grades et titres, tout protocole respecté,
Mesdames et Messieurs,

À tout Seigneur tout honneur.

En ma qualité du Directeur général du Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD), Organisation intergouvernementale panafricaine, partenaire institutionnel du Congrès africain sur les villes intelligentes et l'innovation (ASCIC) 2026 placé sous le thème : **« Transformation numérique intelligen**te **: les technologies numériques pour une gouvernance durable »,** je voudrais très respectueusement exprimer toute ma très profonde et révérencieuse gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour Sa Haute Vision de coopération sud-sud et Son soutien indéfectible à l'action du CAFRAD ainsi que pour l'accueil bienveillant dont je bénéficie sur le territoire du Royaume du Maroc, depuis mon élection le 9 juillet 2024 à la tête de l'Organisation intergouvernementale panafricaine en qualité de Directeur général par la 59ème session du Conseil d'Administration.

Je voudrais également rendre un vibrant hommage à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour avoir mis en place, le 6 novembre 2023, l'Initiative Royale Atlantique dont l'un des enjeux consiste à faire du Royaume du Maroc un hub logistique et à désenclaver certains pays de l'Afrique puis à relier l'Afrique à l'Europe et aux Amériques.

Enfin, j'adresse mes chaleureuses félicitations et ma révérencieuse gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Lui accorde la victoire, pour avoir réussi l'un des tests les plus difficiles de la vie politique en Afrique, à savoir la tenue d'élections législatives pacifiques ayant consacré la mise en place de la Chambre des Représentants et la formation d'un nouveau Gouvernement le 16 octobre 2026.

En outre, j'ai l'insigne honneur d'adresser à Madame Fatima Ezzahra El Mansouri, Cheffe du Gouvernement, mes chaleureuses et sincères félicitations à l'occasion de sa brillante nomination à la tête du Gouvernement du Royaume du Maroc par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Cette nomination, intervenue à la suite des élections législatives du 23 septembre 2026, ainsi que la formation de votre Gouvernement le 16 octobre 2026, ouvrent une nouvelle étape dans la conduite des affaires publiques du Royaume. Je forme le vœu que l'action gouvernementale contribue à la consolidation des institutions et à la réalisation des aspirations légitimes du peuple marocain.

D'ailleurs, le programme gouvernemental, rendu public le 19 octobre 2026, décliné en sept (7) priorités, constitue une réponse non seulement à l'amélioration de la gouvernance publique mais aussi aux préoccupations du peuple marocain. Il exprime surtout une gouvernance axée sur l'humain, l'éthique, l'équité, la durabilité environnementale, la justice, la diversité et l'inclusion.

Je saisis donc cette opportunité pour adresser à Madame la Cheffe du Gouvernement et à l'ensemble des membres de son nouveau Gouvernement mes vœux les plus déférents de bonheur, de santé et de pleine réussite dans l'accomplissement de leurs hautes responsabilités.

L'ensemble du personnel du Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD), Organisation intergouvernementale panafricaine, se joint à moi pour exprimer au peuple marocain ses félicitations et lui souhaiter paix, stabilité, prospérité et progrès durable. La tenue d'élections pacifiques témoigne de l'importance accordée à la stabilité institutionnelle et à la participation citoyenne, conditions favorables à la poursuite des efforts de développement du Royaume.
De même j'adresse au Gouvernement marocain, ma plus sincère gratitude pour le soutien que le Royaume ne cesse d'apporter au Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD), depuis sa création en 1962.

Monsieur le président du comité d'organisation,

Enfin, j'ai l'honneur de vous exprimer toute ma gratitude pour l'aimable invitation que vous avez bien voulu m'adresser, en ma qualité de Directeur général du Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD), à prendre part à la première édition de *l'African Smart Cities & Innovation Congress (ASCIC 202*6, qui se tient à Laâyoune au Royaume du Maroc, du 27 au 29 octobre 2026, sur le thème : **Transformation intelligente : les technologies numériques pour une gouvernance durable** ».
Ma présence ici ce jour est le signe de mon attachement au développement des villes et territoires durables, résilients, intelligents et agiles et à la promotion d'une ***gouvernance ouverte, responsable, éthique, humaine, durable et intelligente en Afrique***. Mon intervention marquera d'un sceau panafricain tout particulier vos manifestions. Je reste également ouvert à contribuer aux sessions institutionnelles de haut niveau. Le CAFRAD se considère comme partenaire de l'événement.
Je vous rappelle que le CAFRAD, Organisation intergouvernementale panafricaine, s'est engagé, sous mon leadership, à la transformation globale de l'Afrique (construire l'Afrique que nous voulons de la vision 20263 de l'Union africaine), à la promotion de la Haute Vision Royale de coopération sud-sud de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et à la réinvention des systèmes de gouvernance responsable, intelligente et inclusive en Afrique.
Dans le cadre de sa vision transformative de l'Afrique, le CAFRAD met l'accent sur le développement des *soft skills et l'émergence de leaders de nouvelle génération décomplexés, lucides, transformateurs, transformationnels, stratégiques et authentiques* ainsi que sur la transformation des administrations publiques par les technologiques numériques et les intelligences artificielles, le développement des métiers de demain et des villes et territoires durables, intelligents et inclusifs (*Smart Cities).*
Dans cette perspective, le CAFRAD accompagne toutes les initiatives africaines allant dans le sens de la promotion de l'excellence administrative,

de la gouvernance intelligente et du développement durable et inclusif. À cette fin, les manifestations de l'ASCIC 2026 s'inscrivent parfaitement dans l'esprit et la vision du CAFRAD.
En qualité de conférencier principal, je suis particulièrement honoré de prendre part à cette importante rencontre scientifique internationale et de partager, à cette occasion, la vision et l'expérience du CAFRAD en matière de développement des capacités institutionnelles, de transformation numérique de l'administration publique, de l'innovation institutionnelle et de la gouvernance durable en Afrique.
Au CAFRAD, l'humain, l'éthique, l'équité, l'égalité, la diversité, la durabilité environnementale et l'inclusion constituent le cœur de l'action publique.

Monsieur le président du comité d'organisation,
Mesdames et Messieurs,

La première édition du congrès international sur les villes intelligentes (*Smart Cities*) et l'innovation se tient à un moment décisif, à la veille de l'anniversaire de la résolution 2737 adoptée le 31 octobre 2025 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui a entérine le plan d'autonomie du Royaume du Maroc sur le Sahara marocain, symbole du soutien de la communauté internationale et de la réaffirmation internationale de la pleine souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire.
À mon sens, le 31 octobre 2026 constitue une échéance cruciale pour le dossier du Sahara marocain. Le Conseil de Sécurité devra non seulement renouveler le mandat de la MINURSO, mais surtout se prononcer sur son avenir, dans le cadre de l'approche politique redéfinie par la résolution 2797. Adoptée le 31 octobre 2025, cette résolution a consacré l'initiative marocaine d'autonomie comme base pour parvenir à une solution dans le cadre de la souveraineté marocaine, selon les termes du texte adopté.
Celle-ci avait prorogé le mandat jusqu'au 31 octobre 2026 et prévu une revue stratégique de la mission avant cette échéance.
En effet, le 16 octobre 2026, par 152 voix contre 2 et 7 abstentions, la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution sur le Sahara marocain incluant une référence à la résolution 2797 du Conseil de Sécurité. Il s'agit d'un succès diplomatique pour le Royaume, qui y voit la consécration de l'initiative d'autonomie comme base d'une solution dans le cadre de la souveraineté marocaine.
La construction de villes intelligentes (*Smart Cities*) comporte un préalable, la pleine souveraineté du Royaume sur l'ensemble de son territoire.

Monsieur le président du comité d'organisation,
Mesdames et Messieurs,

L'environnement mondial postmoderne est sans cesse changeant et complexe. Nous sommes entrés dans l'ère de l'économie de la connaissance, des chaînes de valeur et d'approvisionnement mondiales (CVAM), de la mondialisation, de la globalisation économique, de l'interdépendance croissante, du développement de géants moyens de transport, de la géologistique, du numérique, des intelligences artificielles, de la durabilité

environnementale, des risques diffus, et surtout de la domination du monde par les firmes globales, des géants de la tech américaines et chinoises. Ces transformations exigent qu'il soit crucial de concevoir des solutions de mobilité intelligente, de coopération régionale et internationale, d'adapter et de renouveler les compétences en vue de promouvoir une gouvernance numérique pour le développement durable.

Dans ces conditions où l'IA s'imposée à l'échelle mondiale, soutenue et promue par les organisations internationales comme les Nations Unies et régionales comme l'Union africaine, l'Union européenne), la question ne se pose plus de savoir si l'Afrique doit adopter et utiliser l'IA comme technologies révolutionnaires de tous les secteurs de l'économie à évolution rapide et exponentielle. Mais la problématique consiste à savoir comment les pays africains peuvent procéder pour adopter et déployer les systèmes d'IA éthiques, responsables et verts en vue d'assurer l'efficacité administrative, d'améliorer les services publics et de susciter l'engagement citoyen. En d'autres termes, la question reste de savoir comment l'Afrique peut mettre en œuvre efficacement les quatre valeurs et les dix principes de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA pour améliorer les prestations de service public tout en assurant le respect des droits humains, la légalité, la durabilité environnementale, la transparence, la responsabilité, la cybersécurité et le contrôle humain des systèmes d'IA.

Que fait le CAFRAD pour soutenir les Etats africains à relever les défis relatifs au développement des capacités institutionnelles en matière d'IA au sein des administrations publiques africaines ?

En utilisant le verbe « **pouvoir** », je fais référence à la capacité africaine d'utiliser les systèmes d'IA fondés sur les droits humains et les principes éthiques. Il s'agit donc de capacités institutionnelles mais également de capacités humaines. Ce qui m'amène à traiter le sujet le sous double angle théorique de la nouvelle économie institutionnelle (NEI) et de la théorie du capital humain.

Si pour la NEI, les institutions comptent pour le développement économique d'une nation, ces institutions sont aminées par des agents rationnels (capital humain).

Les institutions émergent alors comme des équilibres optimaux permettant d'obtenir des comportements réguliers de la part des parties prenantes d'une transaction. Ces équilibres sont façonnés par les préférences des agents, stables et propres à chaque individu (Crawford et Ostrom (1995)). Fondamentalement, ce sont les individus qui influencent les institutions dans le programme néo-institutionnaliste.

Selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), le capital humain recouvre *« l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique. » « Le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité.»* Le capital humain joue un rôle crucial dans le développement économique d'un pays. Il fait référence à l'ensemble des compétences, connaissances, aptitudes, expériences et qualifications qu'une personne acquiert au cours de sa vie. Il est souvent utilisé dans le contexte du développement économique et social pour décrire

comment les investissements dans l'éducation, la formation et la santé des individus peuvent stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie. *En effet, une organisation repose avant tout sur les ressources humaines. Elles constituent sa première force qui doit déployer les autres actifs de l'organisation pour atteindre les objectifs définis et la performance globale. Elles sont consubstantielles, existentielles et vitales à toute organisation, un collectif humain construit d'un projet social,* un ensemble de moyens matériels, humains et financiers organisé de façon structurée et dont les individus partagent un objectif commun. Les organisations naissent donc d'une action collective organisée.

Monsieur le président du comité d'organisation,
Mesdames et Messieurs,
Dans un environnement VUCA ou ce que j'appelle VIICPD (volatil, incertain, indéterminé, complexe, ambigu, paradoxal et dangereux), le CAFRAD est porteur et promoteur de la gouvernance anticipative, transformative et transformationnelle, le changement transformationnel ainsi que de la prospective stratégique et de la littératie du futur.

La **gouvernance anticipative** est un mode de gestion et de prise de décision qui intègre la prospective stratégique, l'analyse des risques et l'innovation pour agir avant qu'une perturbation ne devienne une crise.

La gouvernance anticipative est une méthode de prise de décision qui utilise des mesures prédictives pour anticiper les résultats possibles et prendre ensuite des décisions en fonction des données disponibles. La gouvernance anticipative est un système de gouvernance composé de processus et d'institutions qui s'appuient sur la prévoyance et les prévisions pour réduire les risques et développer des méthodes efficaces pour gérer les événements dès leur apparition ou les prévenir complètement.

Selon l'OCDE (2024), à une époque marquée par des progrès technologiques rapides, des bouleversements environnementaux, des changements démographiques, des tensions géopolitiques et l'évolution des besoins sociétaux, les modèles de gouvernance traditionnels sont de plus en plus mis à rude épreuve. Les gouvernements du monde entier cherchent des moyens non seulement de répondre aux défis actuels, mais aussi d'anticiper et de façonner les possibilités futures. La gouvernance de l'innovation anticipative est une approche proactive qui intègre la prospective, l'innovation et l'apprentissage continu au cœur de la gouvernance publique.

Accepter la complexité et l'incertitude aide les gouvernements à relever de manière proactive les nouveaux défis.

Les problèmes complexes sont de plus en plus la norme. Face à cette situation, les gouvernements doivent surveiller systématiquement et activement les sources d'information afin de déceler les premiers signes de tendances émergentes, de ruptures, d'opportunités et de changements susceptibles d'avoir des répercussions importantes à l'avenir. Ils doivent développer leurs capacités à explorer activement les possibilités, à expérimenter et à apprendre en continu. Le renforcement des capacités d'anticipation et d'expérimentation des innovations peut rendre les politiques plus résilientes face aux changements imprévus. Une telle approche consolide le contrat social, renforce la confiance du public et favorise une

gouvernance plus agile et résiliente face aux grandes tendances sociétales, telles que le vieillissement de la population, l'évolution du monde du travail, les ruptures technologiques, le changement climatique et l'apparition de nouveaux métiers ou emplois (emplois verts et ceux liés à la technologie numérique).
La **gouvernance transformative** désigne une approche stratégique et systémique qui vise à modifier en profondeur les structures, les règles et les processus d'un système (écologique, économique ou social) pour provoquer un changement positif et durable.
Les transitions sociétales provoquées par des innovations technologiques et des transformations industrielles sans précédent, telles que les transitions énergétiques ou la numérisation, ainsi que les crises environnementales ou sanitaires, nécessitent de nouvelles approches de gouvernance efficaces pour gérer les dilemmes sociaux inhérents et les problèmes complexes.
La gouvernance transformatrice englobe les institutions formelles et informelles qui interviennent, à différentes échelles, pour répondre aux évolutions positives des systèmes socio-écologiques interconnectés, les gérer et les impulser vers la durabilité. La complexité croissante des processus décisionnels dans la société postmoderne exige une meilleure synchronisation et coordination des différentes branches et niveaux de gouvernance (gouvernance multi-niveaux ou multiscalaire). La gouvernance transformatrice est confrontée à deux défis majeurs. Premièrement, la difficulté sous-jacente à tout processus de gouvernance transformatrice réside dans un dilemme social, c'est-à-dire une situation d'action collective où les intérêts d'individus s'opposent à ceux d'une communauté ou d'une société. Deuxièmement, la gouvernance transformatrice est confrontée à des problèmes complexes, difficiles voire impossibles à résoudre car caractérisés par une information incomplète et des points de vue et objectifs contradictoires et en constante évolution des parties prenantes et des groupes sociaux concernés.

Monsieur le président du comité d'organisation,
Mesdames et Messieurs,
Dans un monde complexe et incertain, l'innovation doit être la clé de tout dirigeant. Pour les universités, l'innovation exige de non seulement produire du savoir mais aussi et surtout de transformer le savoir en des produits ou services commerçables, utilisables et consommables par la société. Dès lors, les universités doivent développer la recherche transformationnelle et la science ouverte comme l'a dit le président de l'Université Ibn Zohr dans son discours.
Dans cette perspective, le CAFRAD joue un rôle clé en tant catalyseur de l'innovation institutionnelle et capable de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation en Afrique pour construire l'Afrique que nous voulons.

Sur ces mots, je souhaite pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie